

LE FRONT

7e ANNEE, NO. 30

*Le Seul Hebdomadaire des Etudiants
de la Nouvelle Acadie à Moncton*

LUNDI 27 MARS 1978

COMMUNIQUE

Une table ronde portant sur le thème "L'Université de la Nouvelle-Acadie: Perception d'avenir" était prévue pour le mardi 28 mars 1978 sur le Centre Universitaire de Moncton.

Etant donné que:

- Jean Cadieux, recteur de l'Université de Moncton,
 - Victor Ross, recteur-adjoint du Centre Universitaire de Moncton et vice-recteur à l'enseignement du même Centre,
 - Denis Haché, recteur-adjoint du Centre Universitaire de Shippagan, et
 - Raoul Dionne, doyen de la Faculté des Arts du Centre Universitaire de Moncton et représentant de l'Université au sein de la Commission de l'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes,
- ont tous décliné l'invitation d'y participer, ne voulant pas se compromettre et,

ayant lancé l'invitation aux personnes suivantes qui, pour une raison ou pour une autre, se voyaient dans l'impossibilité de s'y rendre, soit;

- Claude Bourque, directeur-général du quotidien l'Evangéline,
 - Jean-Maurice Simard, Président du Conseil du Trésor du N.B.,
 - Aldéa Landry, membre du Conseil des Gouverneurs et de l'exécutif de celui-ci,
 - Victor Raiche, membre du Conseil des Gouverneurs, et
 - Gilbert Pinn, Président de la Cie Mutuelle l'Assomption,
- le Comité du Rapport Rouge se voit dans l'obligation d'annuler cette table ronde.

Nous tenons toutefois à remercier MM. Gérard Etienne, Jean-Guy Pinn et Arsène Richard, professeurs et Basile Chiasson pour avoir accepté de participer et de collaborer à la réussite de cette table ronde.

Le Comité du Rapport Rouge

sénat public: mercredi, jeudi 316T



Comme vous pouvez le constater, il y avait foule à la réunion générale de mardi soir dernier, pour discuter du Rapport rouge.

Photo de Jean Barthélémy

Pen.
L.H
3
4335
1978
17
30

Maternelle à l'U. de M. dès l'automne

Les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire peuvent inscrire leurs enfants à la maternelle laboratoire "La Colombe" qui sera ouverte de septembre à décembre 1978 et de janvier à avril 1979 à la Faculté des Sciences de l'Éducation du Centre universitaire de Moncton.

La responsable de la maternelle, le professeur Gilberte LeBlanc a indiqué que les intéressés ont jusqu'au 29 mars pour se procurer une formule de demande d'admission en composant le numéro 868-4326.

"La maternelle accueillera à

chaque semestre un maximum de 40 enfants âgés de quatre et cinq ans," a-t-elle précisé. Les parents auront le choix entre deux sessions, soit de 9h à 11h30 le matin et de 13h à 15h30 l'après-midi. Aucun frais n'est exigé quoique les parents sont responsables du transport.

Le professeur LeBlanc a précisé que la maternelle laboratoire "La Colombe" est une maternelle intégrée qui sert de stage d'enseignement pratique pour les étudiants en quatrième année des programmes de baccalauréat en enseignement préscolaire et élémentaire 1^{er}

cycle.

"Cette maternelle a ouvert ses portes de septembre à octobre dernier et c'est devant le succès de cette première expérience que la Faculté a décidé d'ouvrir la maternelle pendant les deux semestres l'an prochain afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants d'effectuer leur stage à la Faculté même, sous la supervision des professeurs," d'expliquer Mme LeBlanc.

Tous les parents intéressés, y compris ceux qui ont des enfants à besoins spéciaux, sont invités à compléter la formule de demande d'admission. La sélection est faite en tenant compte de plusieurs critères, tels le sexe, le rang dans la famille, le statut socio-économique, l'âge et les besoins spéciaux. "Le but de la sélection est d'arriver à former des groupes hétérogènes, de sorte que les enfants puissent se retrouver dans une situation normale et non dans un groupe choisi," poursuit Mme LeBlanc. Elle a de plus ajouté qu'au moment où la sélection est faite, les professeurs ne connaissent pas les noms des enfants et des parents.

Deux boursiers à l'U. de M.

L'Institut de Chimie du Canada a récemment fait connaître les noms des deux étudiants de l'Université de Moncton qui ont reçu des prix d'excellence pour l'année académique 1976-77. Ces prix sont accordés aux étudiants obtenant la plus haute moyenne au Département de chimie de l'Université de Moncton.

Mlle Shirley Arpin fut nommée gagnante pour l'avant dernière année. Originnaire d'Atholville, N.-B., elle est maintenant inscrite en 4^{ème} année au Département de chimie. Elle reçoit la Médaille d'Argent de l'I.C.C. ainsi qu'une bourse de \$25.00.

M. Michel Guay fut nommé gagnant des finissants. Originnaire de Grand-Sault, N.-B., il travaille maintenant comme technicien de laboratoire au Département de chimie de l'Université de Moncton. Il est récipiendaire du "Society of Chemical Industry Gold Key" ainsi qu'un abonnement pour un an à "Chemistry and Industry".

"Je méprise profondément celui qui peut, avec plaisir, marcher en rang de formation, derrière une musique: ce ne peut être que par erreur qu'il a reçu un cerveau: une moelle épinière lui suffirait amplement."

Albert Einstein

Pensée à retenir



L'engagement social du professionnel

Le semaine des sciences domestiques et les fêtes marquant le 10^e anniversaire de l'École ont pris fin le samedi 18 mars au Centre universitaire de Moncton. En avant-midi près de 100 étudiants, diplômés et professeurs de l'École ont assisté à la conférence de Louise Lambert-Lagard portant sur le thème "L'engagement social du professionnel". Par la suite, les participants ont discuté en atelier comment chacun en tant que professionnel des sciences domestiques, peut s'engager de façon concrète sur le plan social. Dans l'ordre habituel: Janice Boudreau, directrice de l'Internat en diététique à l'hôpital Dr. O. L. Dumont; Mme Lambert-Lagard; Mme Ghislaine Arsenault, directrice de l'École des sciences domestiques; et Anne Gagnon, présidente des étudiants en sciences domestiques.

Arts: fin de semaine à Cap-Pelé

Vu l'impossibilité de faire un voyage à Terre-Neuve, le Conseil Étudiant des Arts a organisé une fin de semaine à Cap-Pelé pour tous les étudiants des Arts voulant y participer.

Le logement et la nourriture seront gratuits ainsi que le transport. Le tour se passera du 31 mars au 2 avril. Le départ sera aux alentours de 17 heures le vendredi 31. En arrivant à Cap-Pelé, il y aura un souper de servi pour tout le monde. Tout le reste de la fin de semaine, on la passera à se connaître, à se parler, et à s'amuser... On reviendra à l'Université de la Nouvelle Acadie, le dimanche 2 avril après le dîner.

Aiors tout ce dont vous avez besoin, c'est vos sacs de couchage, vos affaires personnelles et votre sourire. On compte sur toi...

Si tu veux nous donner un coup de main, tu es le bienvenu. viens nous voir au local du Conseil Étudiant, ça nous fera plaisir d'entendre ça.

Conseil Étudiant des Arts

Pour un salon étudiant aux Arts

Étudiants des Arts, la fin de semestre arrive; on a beaucoup de travaux, de tests, d'étude et bien d'autres problèmes encore. A travers tout cela, il faut se changer les idées, se voir, se parler et s'amuser une fois de temps en temps. Le 30 mars sera la soirée idéale pour faire toutes ces choses à la fois car c'est notre party et nous passerons la soirée en compagnie de Garolus (Lougroun).

De plus, il y aura un petit spectacle organisé par les étudiants de première année en Art Dramatique et vers minuit il y aura différentes bonnes choses à manger que tu pourras acheter à un prix très modeste.

L'entrée au Kacho pour le party sera gratuite pour les étudiants des Arts. De \$1.50 pour les étudiants invités et de \$4.00 pour les invités non-étudiants.

Nous t'y attendons, c'est seulement ensemble qu'on pourra faire quelque chose. Conseil Étudiant des Arts

Postes ouverts à la communauté chrétienne

- Responsable de la musique (16400)
 - recrutement des musiciens
 - participe à la réunion de lundi - en un délégué
 - recrutement des musiciens
 - participe à la réunion de lundi ou envoie un délégué
 - anime les rencontres d'apprentissage de nouvelles pièces
 - anime une des deux célébrations
 - responsable des livres et instrumentaux de musique
 - personne ressource pour toutes les activités musicales à la Communauté chrétienne universitaire
 Trésorier du service de pastoraux (19100)
 - Il devient responsable de l'aspect administratif du service de la pastorale. Bonne expérience pratique pour les débutants en administration.
 Secrétaire
 - pour le samedi soir (1100)
 - pour le dimanche soir (1100)
 - ventilation et aménagement de la salle et autel
 - après la célébration, remettre les choses en ordre
 - invité à la réunion de lundi de 6:30 à 7:30
 Radio Campus et diocèses chrétiens (8300)
 - responsable d'une émission à Radio Campus prenant diverses formes (Second Reading), entrevues, témoignages, thèmes de chanson, reportages, etc.
 Responsable de l'aspect audio-visuel (8300)
 - classification des diapositives
 - voir à l'ordre dans les appareils audio-visuel avant les célébrations
 - responsable d'un comité audio-visuel
 - voir à ce qu'un représentant du comité soit présent à la réunion de lundi de 6:30 à 7:30
 - réalise deux projets avec son équipe
 - personne ressource pour des activités concernant l'audio-visuel, poster, diaporama, scénarisation, enregistrement sonore.
 Annonciateur (8300)
 - responsable du recrutement, de la coordination, de l'aménagement ainsi que de projets spéciaux dans ce domaine.
 - responsable de l'achat de matériel tel que nourriture, jouets, etc.
 Les candidatures doivent parvenir à Jean Bourque avant le 12 avril 1978. Par écrit vous indiquez votre projet et les raisons qui vous poussent à rendre ce service.

Loisirs Soc. Culturels :

Quelles sont vos priorités???

le 23 mars 1978
M. Vincent Bourgeois
Directeur des Loisirs
Socio-Culturels,
Université de Moncton,
Moncton, N.B.
Monsieur,

La présente est pour vous exprimer mon profond mécontentement suite aux "démêlés" que nous, c'est-à-dire le Département de Musique, avons eus avec vous récemment. Comme vous le savez, lundi passé (20 mars), se tenait le concert annuel de la Chorale Symphonique du Département de Musique. C'était aussi la soirée du fameux concert du groupe Octobre, qui d'ailleurs était sous votre tutelle. Je ne vois aucune raison justifiant cet état de chose car il - vous aviez été avisé dès l'automne 1977 de la date de notre concert 20 - le groupe Octobre était en tournée dans la région depuis environ trois se-

maines, ce qui fait qu'il aurait sans doute été préférable de trouver une autre date que celle du 20 mars pour leur concert. Ceci aurait évité un conflit de date. De plus, vous avez cru bon de leur passer le piano de la Chapelle, et ce en nous avisant à la dernière minute, quand vous saviez parfaitement que nous en aurions besoin le soir du 20.

J'ose espérer que ces situations ne se reproduiront plus, et qu'à l'avenir, au lieu d'aller à l'encontre du département, vous nous aiderez à planifier un concert de très haute qualité, comme toujours d'ailleurs, qui contribue à relever l'image culturelle de l'Université de l'Acadie.

Sincèrement,
Maurice Rioux,
Président du
Département de Musique
cc. Le Front
M. Jean Cadieux, Recteur

Carte de membres pour le Kacho

Les membres du personnel et les anciens étudiants de l'Université de Moncton peuvent se procurer une carte de membres, catégorie B, donnant accès au Kacho et couvrant la période allant du 20 février 1978 au 20 février 1979.

Les étudiants des centres universitaires de Shippagan et de Saint-Louis-Maillet font aussi partie de cette catégorie mais n'ont pas à acheter leur carte de membre pour entrer au Kacho, ils n'ont qu'à présenter leur carte d'étudiant.

Certains privilèges sont rattachés à la carte de membres catégorie B, quoique lors de soirées où il y a salle comble, la préférence sera donnée aux étudiants réguliers. La carte permet, sur présentation, d'entrer au Kacho sans la signature d'un étudiant et d'être admis au tarif

étudiant à toutes les activités du Kacho. Les membres de cette catégorie de même que les étudiants sont soumis aux règlements de la N.B.L.C.C. Il est à noter que les membres mariés peuvent signer pour leur conjoint.

C'est à titre d'essai seulement que la direction du Kacho et de la FEUM a décidé de mettre ce projet pilote sur pied et de s'engager nullement à renouveler les cartes de membre, catégorie B, pour l'année suivante.

Les membres du personnel et les anciens qui désirent acheter, au prix de \$10, leur carte de membres catégorie B, peuvent s'adresser à la maison de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, Centre universitaire de Moncton, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Service des stages : pré-inscription

Il y aura une pré-inscription le mardi 4 avril, le mercredi 5 avril et le jeudi 6 avril de 14h00 à 17h00, au Service des stages, pour tous les étudiants qui devront faire leur stage ED-2130 et ED-3130 l'an prochain.

STAGIAIRES DE FIN D'ANNEE [Education]

Il y aura une réunion pour les étudiants qui feront des stages en fin d'année :

- Pour les étudiants qui utilisent les manuels blancs et verts, le jeudi 6 avril 1978 à 19h00 au local B-125 à la Faculté des sciences de l'éducation.
- Pour les étudiants qui utilisent les manuels orange, le mardi 4 avril 1978 à 19h00 au local B-119 à la Faculté des sciences de l'éducation.

STAGE DE 4^e ANNEE (ED-4130)

Il y aura une session de préparation pour tous les étudiants qui feront des stages de quatre mois en septembre prochain.

- Pour les étudiants au B. Ed. précolonnaire et élémentaire 1^{er} cycle (stage à l'élémentaire) et B. Ed. élémentaire, le mardi 4 avril 1978 à 19h00 au local B-118.
- Faculté des sciences de l'éducation;
- Pour les étudiants au B. Ed. secondaire, B. Ed. commerce et B. Ed. arts industrielles, le mercredi 5 avril 1978 à 19h00 au local B-118.
- Faculté des sciences de l'éducation.

Le Service des stages.

Comité permanent pour le Centre Social

Tenez qui dit que les étudiants ne s'impliquent pas et que la FE.U.M. c'est toujours la même clique? Je suis content de pouvoir aujourd'hui dire le contraire.

Dans le journal de la semaine dernière, j'avais annoncé la création d'un comité permanent pour le Centre Social. Ce journal est sorti à 14h30 lundi; déjà mardi j'avais les noms de Jean Cormier, 3^e année Administration de même que Gilles Daigle, aussi en 3^e année Administration et Elie Châter, 5^e année Génie; mercredi Jacqueline Gallant, 3^e année Arts; jeudi Fernand deVarennes, 2^e année Sociologie. Nous appuyons leur

intérêt à participer à un tel comité. Alors se relance l'appel à tous ceux intéressés à participer à ce comité, avisés-nous à la maison de la FE.U.M. ou soyez à la réunion de cet après-midi à 16h00 au local 050 de l'Administration.

La perception que j'ai du comité devra être un agencement de sous-comités se rencontrant périodiquement. Je dis sous-comités car nous aurons besoin de gens se préoccupant de bien différents problèmes; ces experts aura besoin d'un comité des finances pourvoyant aux questions relevant de l'argent; aussi un comité d'information pour

tenir dans la mesure du possible la société étudiante au courant de nos activités; autres: un comité d'aménagement car il est évident qu'il y a mécontentement chez plusieurs étudiants des services maintenant offerts. Je ne veux élaborer davantage car le comité devra décider en partie de ces processus, mais je résume, nous devons faire vite car la fin d'année approche et ce serait souhaitable et de notre devoir d'organiser un genre de référendum par lequel une plus grande représentativité étudiante déciderait du sort de leur Centre Social.

Ghislain Michaud

On se réveille, oui ou non???

Le mardi 21 mars 1978, il y avait une réunion générale à 19 heures au R221 de l'édifice des Sciences et Génie pour discuter du Rapport Rouge. Le savais-tu? Il y avait au moins une quarantaine d'étudiants qui le savaient, ils étaient là eux! Tu vas dire: moi je n'avais pas le temps, trop de travaux, d'examen, j'étais parti chez moi, ou je devais me préparer pour partir etc... Les excuses sont toutes bonnes pour ne pas assister à une réunion, que ce soit pour parler du Centre Social, du Fait Français, des Prêts et Bourses ou du Rapport Rouge. Sur le Campus la seule chose qui amène les étudiants aux réunions et à se réveiller un peu, c'est lorsqu'on parle de grèves; alors on devrait peut-être en avoir plus souvent?

Pour revenir au Rapport Rouge, il y a 5 étudiants qui ont travaillé comme des fous pour le préparer. Comme j'ai pu voir, il n'y a pas beaucoup d'étudiants qui sont intéressés à lire leurs opinions, c'est affreux!

Mais on se plaint toujours que ça ne bouge pas sur le Campus et on met la faute sur le dos d'un et de l'autre. Si tu y penses pour une minute, tu verrais que c'est de la faute et non de la faute. Alors réveille-toi, le printemps est arrivé!

Si jamais, tu décides de te réveiller, vient faire un tour à la Chapelle soit mercredi, jeudi ou vendredi: les 29, 30, 31 mars, en pourra voir ce qui se passe au Sénat Académique. Puis si on n'est pas content on pourra toujours aller leur dire. On a des représentants étudiants qui seront là et ils auront besoin de notre support, alors pour une fois, prouvons qu'on est intéressé et allons-y en grand nombre.

On compte sur toi
Une étudiante qui commence
à se réveiller
Anne-Marie Ouellet

REUNION

Encore une fois, je vous prie de bien vouloir participer à une réunion régulière de la FE.U.M. Celle-ci se déroulera au local 050 de l'édifice de l'Administration à partir de 16h00 le 28 mars 1978.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Vote des candidats aux postes suivants:
 - Trésorier de la FE.U.M.
 - Trésorier du Kacho
 - Contrôleur du Kacho
 - Président d'assemblée
 - Comité tripartite sur la situation linguistique
 - Comité de sélection du recteur-adjoint
4. Centre social
5. Rapport Rouge
6. Représentation de la FE.U.M. à des activités externes
7. Motif de l'Acadie: compte rendu
8. Affaires pressantes
9. Levée de l'assemblée

Ghislain Michaud,
Secrétaire Général

Sénat public

Une autre bataille qui s'engage, mais cette fois-ci a risque de faire beaucoup de merde! Après avoir déculotté les administrateurs avec le Rapport Rouge qui, pour sa part, prend conscience du réel problème de notre institution, soit la "Mésentente de 1975", les étudiants doivent être présents au Sénat Public mercredi le 29 mars à la Chapelle pour faire connaître leurs revendications.

Il est certain que les problèmes de nos départements sont graves mais tant que nous ne réglerons pas l'entente de 1975 (trois campus pour 3,500 étudiants), il est impensable de régler ces problèmes. C'est à vous d'y voir la semaine prochaine. Et cette fois-ci nous irons jusqu'au bout, nous ne déborderons pas tant que ça ne sera pas réglé. Donc réglons une fois pour toutes cette mésentente de 1975, sans oublier de faire le grand nettoyage de notre machine administrative, qui nous dirige depuis longtemps avec sa politique de dessous-table écartant les étudiants de ces discussions importantes.

Il est temps de repartir à zéro et de construire quelque chose de neuf, par nous, les étudiants.

Donc, la semaine prochaine, c'est la semaine de l'avenir de l'Université de la Nouvelle-Acadie. A nous d'y voir.

Gilles Bari,
Étudiant

Université de Moncton
 Édifice Tallon, local 425
 Tél: 858-3042, 858-4163



Centre de
 Main-d'œuvre
 du Canada

HEURES DE BUREAU
 8H30 - 12H30
 13H00 - 17H00

Emplois

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

- 30 & 31 mars - La Commission scolaire du Littoral prévoit l'engagement d'une dizaine d'enseignants pour combler des postes aux niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire pour l'année scolaire 1978-79. La commission scolaire distribue l'enseignement dans 15 villages sur 250 milles de côtes entre le village de Natashquan et la frontière du Labrador.
- 30 mars - Le "Regional Administrative Unit No. 1 (Bloomfield, I.P.-E.) Pour combler des postes dans l'enseignement de l'art industriel au niveau intermédiaire; le français, langue seconde (intermédiaire); le français (immersion à l'élémentaire); les sciences domestiques (intermédiaire); l'éducation physique (intermédiaire); et la musique (élémentaire et intermédiaire).
- 4 avril - Roman Catholic School Board (ville de Labrador) - postes dans l'enseignement des sciences religieuses, musique, français (langue seconde) et des sciences.
- 4 avril - Banque de Montréal (Région du Québec) - B.A.A. B.S.A.
- 10 avril - Saga Canadian Management Services limitée - La compagnie Canada Packers limitée a une position ouverte pour un gérant-adjoint des produits à Toronto, Ontario. On préfère des candidats possédant un diplôme en administration des affaires. Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements additionnels à notre bureau.

COMMISSIONS SCOLAIRES

- Le "Edmonton Public School Board" prévoit des postes dans l'enseignement de l'art industriel et l'enseignement aux sourds. Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.
- Le Conseil d'Éducation de Carlton (Ottawa) prévoit des postes dans l'enseignement du français (immersion) surtout à l'élémentaire et un certain nombre d'enseignants dans les autres disciplines au secondaire. Les formulaires de demande d'emploi et autres renseignements sont disponibles à notre bureau.
- Le Conseil scolaire "The Winnipeg School Division No. 1" reçoit présentement les applications pour remplir 1 ou 2 postes pour septembre prochain dans le programme de l'enseignement aux sourds. Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.
- La Commission scolaire régionale de Chambly (St-Lambert, Québec) en fonction de la prochaine année scolaire, prévoit des postes disponibles dans les matières de l'enfance inadaptée (éducation spécialisée) et de l'anglais (langue seconde). Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.
- Le "Regional Administrative Unit No. 4" (Montague, I.P.-E.) reçoit présentement des demandes pour des postes possibles durant la prochaine année scolaire.
- Le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord prévoit des postes au niveau de l'enseignement élémentaire dans les écoles fédérales des provinces Maritimes. Les formulaires et autres détails sont disponibles au Centre de Main-d'œuvre sur campus.
- Le "Fin Flon School Division No. 46" reçoit présentement des demandes pour des postes possibles, particulièrement dans les disciplines de l'éducation physique, l'éducation physique et les sciences domestiques. Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.
- Le Conseil scolaire "Pine Creek School Division No. 30" prévoit des postes dans l'enseignement des matières suivantes: enseignement commercial (dactyle, sténographie) et les matières au niveau intermédiaire. Autres renseignements sont disponibles à notre bureau.
- La Division scolaire la Montagne No. 28 (Notre-Dame de Lourdes, Manitoba) prévoit un besoin pour des enseignants bilingues au niveau élémentaire et pour toutes les matières au niveau secondaire. Les formulaires de demande d'emploi et autres renseignements sont disponibles à notre bureau.
- Il y a un poste de professeur de français et Math (secondaire) ouvert pour septembre 1978 avec le "Cumberland County School

Board" région d'Amherst, N.E. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de main-d'œuvre.

EMPLOI D'ÉTÉ

- Ministère des Transports [N.-B.]**
 Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau.
- La Commission d'Énergie du N.-B.**
 Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau.
- Ville de Moncton**
 Les formulaires de demande d'emploi pour les postes de conseillers touristiques et autres emplois sont disponibles à notre bureau.
- Ministère de la Justice [N.-B.]**
 Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau. La priorité est accordée aux résidents du Nouveau-Brunswick. Minimum de 2 années universitaires complétées.
- Emplois d'été avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse**
 Les emplois disponibles sont normalement dans les domaines des services de santé, de l'industrie touristique, services communautaires, dans le domaine clerical, etc. Les étudiants intéressés à un emploi d'été avec le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse sont priés de se procurer des formulaires de demande d'emploi disponibles au Centre de Main-d'œuvre sur campus. La priorité des emplois est normalement accordée aux étudiants qui sont résidents permanents de la Nouvelle-Écosse.
- Une compagnie locale a un poste ouvert pour un étudiant en génie qui agirait comme préposé à l'entreposé et conducteur de camion léger. Tout étudiant intéressé est prié de se présenter au Centre de Main-d'œuvre le plus tôt possible.
- Avis aux étudiants du Québec**
 Les formulaires d'inscription au service de placement étudiant du gouvernement du Québec sont disponibles à notre bureau.
- Emplois d'été avec le Secrétaire d'État**
 Des postes de directeur de projet ouverts dans différentes localités au Canada. Les étudiants possédant un diplôme du premier cycle en sciences sociales ou en administration et inscrits présentement ou ayant terminé un programme de maîtrise seront accordés la priorité. On doit faire sa demande avant la fin mars.
- Jeunesse Canada Monde**
 Jeunesse Canada Monde recrute présentement des applicants pour le programme 1978-79. Les formulaires d'inscription des participants ainsi que matériel publicitaire sont disponibles à notre bureau.

POSTES D'ASSISTANT (E) AU SERVICE DES LOISIRS SOCIO-CULTURELS

- ENDROIT:**
 Vie étudiante, Service des loisirs socio-culturels, sous la responsabilité de Vincent Bourgeois.
- PÉRIODE:**
 Minimum de dix heures par semaine pour 30 semaines entre le 21 août et le 21 avril 1979.
- REMUNÉRATION:**
 \$1,000.00
- NOMBRE DE POSTES:**
 Deux (2)
- FONCTIONS GÉNÉRALES:**
 Travailler en collaboration avec le responsable du Service des loisirs socio-culturels.
 S'occuper d'un domaine spécifique et également collaborer à la réalisation de certaines tâches à la demande du responsable du Service.
- FONCTIONS SPÉCIFIQUES:**
POSTE I
 Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des ateliers socio-culturels pour l'année 1978-1979.
POSTE II
 Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des spectacles pour l'année 1978-1979.
 Les candidats (es) intéressés (ées) doivent faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet à Vincent Bourgeois, Service des loisirs socio-culturels, Vie étudiante, avant le 22 mars 1978.
- N.B.:**
 Préciser pour quel poste la candidature s'applique en ajoutant ses raisons ou qualifications particulières pour remplir ce poste.
 Les candidats (es) choisis (es) devront accepter de s'initier au travail en mars et avril 1978.
 Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Vincent Bourgeois, poste téléphonique 4271, local 300-4 Tallon.

COORD

Coordonnateur canadien: Mon
 Pour obtenir des renseignements
 Madame Louise Pharo
 Coordinatrice adjointe
 Cours d'été de français
 Conseil des ministres de l'édu
 282, rue Bloor ouest, Suite 505
 Toronto, Ontario M5V 1V3
 (416) 964-2551
COORDONNATEURS DES PROVINCES
ALBERTA:
 Monsieur Roger Mahé
 Coordinateur, programmes
 Students' Finance Board
 1100 Park Square
 10001 Bellamy Hill
 Edmonton, Alberta T5J 2V2
 (403) 427-5538
SASKATCHEWAN:
 Monsieur Victor Tétreault
 Educational Consultant
 Department of Continuing Ed
 Humford House
 1855 Victoria Avenue
 Regina, Saskatchewan S4P 3T1
 (306) 965-5632
MANITOBA:
 Monsieur Raymond Hullen
 Bureau de l'éducation français
 Ministère de l'éducation
 609-1181, avenue du Portage
 Winnipeg, Manitoba R3G 0T3
ONTARIO:
 Madame Jeanine Haick
 Manager - Fellowships
 Ministry of Colleges and Univ
 8th Floor - Mowat Block
 Queen's Park
 Toronto, Ontario M7A 3B4
 (416) 965-2036
NOUVEAU-BRUNSWICK:
 Madame Viviane Edwards
 Coordinatrice en langues sec
 Ministère de l'éducation
 C.P. 6000
 King's Place
 Fredericton, N.-B. E3B 5H1
 (506) 453-2780
NOUVELLE-ÉCOSSE:
 Monsieur J. Roland Acoix
 Directeur adjoint
 Éducation de la jeunesse
 Ministère de l'éducation
 C.P. 378
 Halifax, N.-É. B3J 2S9
 (902) 424-6649
TERRÉ-NEUVE:
 Madame M.-C. Halliday
 Conseillère pédagogique en fa
 Department of Education
 P.O. Box 2017
 St. John's, Newfoundland A1B
 (709) 737-2738
N.B.:
 Étant donné que les résidents
 au programme, aucun coordon
 sur la liste. Veuillez toutefois l
 mise en oeuvre du program
 Monsieur Maurice Beaulieu
 Conseiller linguistique
 Bureau des sous-ministres
 Ministère de l'éducation
 1035, rue de la Chevrotière
 Québec, Québec G1R 5A5
 (418) 643-4633
RENSEIGNES
 1. Cent bureaux sont accord
 francophones de milles min
 français dans des établisseme
 *Aux fins de pr
 minoritaire" signifie francopho

Bourses

Cours d'été de français pour francophones de milieu minoritaire

COORDONNATEURS

ADRESSE: Monsieur Boyd Pelley
Renseignements, veuillez vous adresser à:
Monsieur Harold
Monsieur Joël
Monsieur François
Bureau de l'éducation (Canada)
101, Suite 5500
Ottawa, K1P 6L1
TÉLÉPHONE: (416) 977-1111
MSV 1V5

Les provinces participant au programme:

Alberta
Colombie-Britannique
Ontario
Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

Québec

Manitoba

Ontario

2. Et le programme expérimental est financé par le Secrétariat d'Etat et administré par le ministère de l'éducation de chaque province, ou par tout autre ministère responsable de l'enseignement postsecondaire, conjointement avec le Conseil des ministres de l'éducation (Canada).

3. Le programme a pour objet de permettre aux étudiants francophones de milieu minoritaire de se perfectionner dans leur langue maternelle et d'étendre leurs connaissances de leur culture.

4. La bourse couvre les frais de scolarité, y compris le matériel d'enseignement et d'appoint, et les frais de pension complète (logement et nourriture), mais ne comporte pas d'argent de poche. (Voir le point 17)

5. Le montant de la bourse est de \$850 et est versé directement à l'établissement, au nom de l'étudiant.

6. L'établissement peut demander un dépôt de garantie et - ou un droit d'inscription. Le dépôt et - ou le droit d'inscription sont remboursés si l'étudiant s'inscrit effectivement à l'établissement. Avant d'accorder le remboursement, l'établissement peut exiger que l'étudiant ait suivi le cours pendant un certain temps. L'établissement informe l'étudiant de son mode de remboursement du dépôt.

7. Tous les boursiers doivent loger en résidence ou dans une famille choisie par l'établissement comme étant susceptible de favoriser l'apprentissage de la langue.

8. Les demandes de renseignements relatives à l'attribution d'une bourse (admissibilité, etc.) doivent être adressées au coordonnateur de la province du candidat. Les demandes de renseignements concernant les cours, les crédits, etc., doivent être adressées au directeur de l'établissement.

9. L'obtention d'une bourse ne signifie pas nécessairement que le candidat est accepté par l'établissement de son choix. (voir les formalités de la demande)

10. Pour obtenir une bourse, il faut en faire la demande au coordonnateur de la province de résidence, non pas à l'établissement.

11. Les bourses sont accordées aux candidats admissibles par les coordonnateurs provinciaux.

12. Le choix d'un établissement par l'étudiant est respecté dans la mesure du possible.

13. En cas de handicap, le candidat doit joindre à la formule de demande une lettre décrivant le handicap et expliquant l'aide ou les installations spéciales requises.

14. Si le candidat suit un régime spécial (pour des raisons d'ordre religieux ou pour des raisons de santé, par exemple), il doit en aviser l'établissement.

15. Dans le cadre de l'évaluation du programme, le candidat doit remplir un questionnaire avant la fin du cours.

16. Admissibilité. Pour être admissible, l'étudiant doit, au moment où il présente sa demande, satisfaire aux conditions suivantes:

- être citoyen canadien ou avoir le statut d'immigré régulier. (Les candidats titulaires d'un visa d'étudiant ne sont pas admissibles);
- avoir atteint le niveau postsecondaire dans toutes les matières ou prouvé qu'il y sera parvenu au moment de sa participation au programme; (voir le point 13 de la formule générale de demande);
- avoir été élève ou étudiant à plein temps durant l'année scolaire 1977-1978 (condition applicable à tous les citoyens canadiens ou "immigrés réguliers");
- avoir comme langue première le français;
- être domicilié dans une des provinces participantes.

17. Les élèves sont remboursés du coût réel d'un billet pour le déplacement entre la province de résidence et l'établissement, c'est-à-dire le coût d'un billet d'avion simple, en classe économique, entre deux grandes villes. Les élèves venant d'une région sans aéroport peuvent demander le remboursement du prix d'un billet d'autobus ou de train à destination de la ville pourvue d'un aéroport la plus proche de chez eux. Ces frais sont remboursés une fois que le cours a commencé.

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu, les bourses constituent un revenu imposable. Les établissements remettent aux étudiants les pièces T-4A nécessaires (également les pièces T-P-4 au Québec).

FORMALITES DE LA DEMANDE

1. Le candidat doit remettre au coordonnateur de sa province une formule générale de demande dûment remplie. Cette formule s'obtient auprès des coordonnateurs provinciaux.

La province d'origine de l'étudiant est la province de résidence de ses parents au moment où il fait sa demande ou, si l'étudiant est considéré comme indépendant*, la dernière province où il a demeuré durant au moins 12 mois consécutifs à l'exclusion de toute période passée dans un établissement postsecondaire, au moment de sa demande. La formule de demande doit être accompagnée des pièces suivantes (envoyer des copies ou photocopies):

a) preuve d'âge; extrait de naissance ou d'acte de baptême; b) preuve de citoyenneté; extrait d'acte de naissance pour les citoyens canadiens, preuve du statut d'immigré reçu pour les autres;

c) carte d'assurance sociale. (Faut-il avoir un numéro d'assurance sociale au moment de la demande, le candidat doit en obtenir un et le présenter à l'établissement au moment de son inscription.)

N.B. LE POINT 13 DE LA FORMULE GENERALE DE DEMANDE DOIT ETRE REMPLI PAR LE SECRETAIRE-ARCHIVISTE (REGISTRARE) OU PAR LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FREQUENTE PAR LE CANDIDAT DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 1977-1978.

2. Si le candidat a dû à une bourse et s'il reste des bourses à octroyer, le coordonnateur de la province du candidat enverra la formule générale de demande dûment remplie à l'établissement désigné comme représentant, si possible, le premier choix du candidat.

3. L'établissement avise l'étudiant que sa demande a été reçue et, dans certains cas, peut demander des renseignements complémentaires.

4. Une fois accepté par un établissement, le candidat ne peut pas changer d'établissement.

N.B. Si un établissement exige un dépôt et - ou un droit d'inscription, le chèque ou le mandat envoyé à cette fin doit être émis à l'ordre de l'établissement et ne doit être envoyé à l'établissement qu'au moment où le demande.

ETABLISSEMENTS AGREES

1. Québec

Université du Québec à Trois-Rivières

Le cours sera donné à Shwinigan, du 14 juillet au 24 août. Un dépôt de garantie de \$40 devra être versé. Les étudiants seront logés dans des familles. Des crédits pourront être obtenus pour le cours. Les cours sont conçus pour les étudiants, selon leur compétence dans la langue.

Monsieur Alfred Jacques, directeur

École internationale de français

Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500

Trois-Rivières, Québec G9A 6H7

(819) 376-3203

2. Manitoba

Collège universitaire de Saint-Boniface

Le cours sera donné à Saint-Boniface, du 30 juin au 11 août. Un dépôt de garantie de \$40 devra être versé. Les étudiants seront logés en résidence. Les cours sont conçus pour les étudiants, selon leur compétence dans la langue.

Monsieur Laval Cloutier

Directeur des programmes spéciaux

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale

Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

(204) 233-0210

*Est considéré comme indépendant l'étudiant qui:

- est marié, ou
- a travaillé durant deux périodes de 12 mois consécutifs; ou
- a été des études postsecondaire et des périodes de travail totalisant quatre années.

N.B. Au point (C), une année d'études signifie une année scolaire et une année de travail signifie 12 mois consécutifs soit de travail, soit de disponibilité pour un emploi

Bourse d'étude à Poitiers

Le Conseil Général de la Vienne en France met à la disposition d'un étudiant de l'Université de Moncton qui ira étudier à l'Université Poitiers, une bourse de 12.000 francs (\$2.600) qui pourra être renouvelable.

Cette bourse a pour but de favoriser et d'encourager un échange culturel entre la France et l'Université de Moncton. Le candidat choisi pourra faire une année d'étude ou plus à l'Université Poitiers à Poitiers.

Valeur de la bourse: 12.000 francs

Domaine d'étude: histoire, géographie ou domaine connexe

Critères d'éligibilité:

- avoir terminé au moins une deuxième année d'étude à l'Université de Moncton
- détenir une bonne moyenne académique
- démontrer un intérêt dans les sciences humaines

Les détenteurs d'un baccalauréat seront fortement considérés

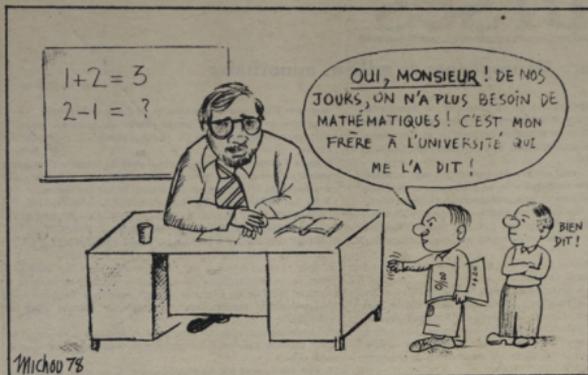
Date limite des demandes: le 1^{er} avril 1978

Formulaires disponibles: Service d'aide financière

local 315 Tallon

ENSEIGNEMENTS GENERAUX
accordés à des élèves et à des étudiants
de milieux minoritaires* qui s'inscrivent à des cours de
établissements agréés.

* du programme, "francophones de milieu
francophones résidant hors du Québec.



DEPAS
DANS UNE
ATMOSPHÈRE
MODERNE

ELMWOOD
DRIVE

LE SAVOIE

LE MARCIL

TEL:
382-
2511

*
SPÉCIALITÉS
LE MIDI
25 SORTES
DE CRÈVES
LE SOIR FRUITS DE
MER ET
STENS

PAP-FALON

* LE SAVOIE - RENCONTRE
L'ÉC. LÉGER - MEMBRE DU CANADIEN
PARTENERS ASSOCIATION

RENAULT 5TL:

l'économie sans compromis

\$3995

Garage Renault
257 Elmwood Drive
Tél: 382-4183

CHAMPIONNE EN ÉCONOMIE

La Renault 5 TL a été conçue en fonction de l'économie: un rapport poids/puissance idéal, une boîte de vitesse spéciale à rapports longs, un aérodynamisme soigné. Le résultat? Elle se classe aux premiers rangs* des voitures à essence lors de tests réalisés selon les normes approuvées par Transports Canada.

Ville: 40 m.p.g. (64 km/g)

Route: 57 m.p.g. (92 km/g)

Moyenne Ville/Route: 48 m.p.g. (74 km/g)

Ces résultats sont bien sûrs théoriques, et vos propres chiffres varieront en fonction de vos habitudes de conduite, de l'état des routes et du véhicule, de la température, etc. Mais ils attestent hors de tout doute de la sobriété étonnante de la Renault 5 TL. Une sobriété acquise sans aucun compromis.

*Selon les informations publiées dans l'Édition 1 du Guide sur la Consommation des Carburants de la par Transports Canada.



Plan de Parrainage du Canada aux Arts

Le Plan de Parrainage du Canada a récemment trouvé un nouveau foyer chez les étudiants de la Faculté des Arts de l'Université de Moncton. Grâce à une subvention de notre Conseil étudiant et à nos contributions personnelles, nous sommes devenus les parrains d'une jeune fille, Maria-Cloëa Alexandre, âgée de sept ans et demi. Elle vient du district rural de Jemel, qui se situe sur la côte sud de l'île de Haïti. Suite à l'ouragan Inez de 1966, les champs de café (et la base économique de la région) furent dévastés. Depuis ce temps, les conditions de vie sont dures et le travail est difficile à obtenir.

Les parents et les grands-parents de Maria-Cloëa sont cultivateurs; ils ne reçoivent aucune aide extérieure, et gagnent par leur labour l'équivalent de \$30 par mois. Maria-Cloëa passe son temps à la maison, aidant ses parents dans leurs activités, et soignant ses deux jeunes frères jumeaux et sa petite sœur. Le PLAN nous dit que notre fille est gentille, intelligente et très contente d'être "adoptée".

Avec le dossier de la famille Alexandre et une photographie de Maria-Cloëa, nous avons reçu une quantité de renseignements intéressants sur le pays d'Haïti: son histoire, climat, population, économie régionale, langue, religion, système éducatif, fêtes nationales, nourriture et logement. Le PLAN nous a également envoyé une description de leurs buts et de leurs programmes dans d'autres pays, leur rapport financier pour l'année 1977, et de l'information nécessaire pour établir une correspondance avec notre jeune fille.

Toute cette documentation est affichée à la Cantine au sous-sol des Arts, à côté du bock qui va recevoir nos dons. Pensoyez brièvement. Pour nourrir, vêtir, et instruire un enfant, lui offrir, de même qu'à sa famille, des soins médicaux et dentaires; bref, nous pouvons être un instrument de son bonheur.

Pour réussir, ce projet a besoin de si peu. Nous sommes 486 étudiants et étudiants aux Arts. Si chaque personne donne le prix d'une tasse de café, 25

cents, une fois par semestre, nous aurons assez d'argent pour maintenir pendant un an en vie et en espoir notre fille! Par les services de traducteurs employés par le Plan du Parrainage, nous échangerons régulièrement des lettres avec Maria-Cloëa, et même lui enverrons de petits cadeaux pour sa fête. Quel plaisir!

En plus, nous, les étudiants aux Arts, serons fiers d'avoir continué à la Faculté une belle tradition pour nous rappeler notre identité de citoyens-citoyennes du monde.

Susan Steer
Responsable du projet
Dept. des études françaises



Qu'est-ce que c'est que le Plan de Parrainage?

Le Plan de Parrainage (PLAN) est une société de service social éducative en politique et en religion qui ne rapporte pas de profit. Le PLAN travaille parmi les "Agents du monde" soignant l'assistance aux enfants pauvres ainsi qu'à leurs familles, et les communautés dans lesquelles ils vivent.

Quels sont les buts du Plan de Parrainage?

Le PLAN vise à aider les enfants de façon à ce que les enfants et leurs familles puissent et cultiver la confiance et le respect de soi et apprendre à profiter de leurs talents et de leurs capacités inhérents, afin qu'ils puissent se faire subsister eux-mêmes sans avoir recours à l'aide d'une société d'assistance sociale. Par ailleurs, le PLAN entend prendre des projets de développement qui feront du bien à la communauté entière et qui contribueront à la permanence future de cette dernière.

Le Plan de Parrainage est-il une agence d'adoption légale?

Non. L'enfant reste dans sa propre famille. Nous essayons de renforcer l'unité familiale et d'encourager chaque membre d'atteindre son propre but à lui. C'est la seule façon de créer des communautés fortes dans les pays affectés au PLAN qui sont en voie de développement.

Quels sont les pays où PLAN inscrit les enfants et leurs familles?

La Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Salvador, la Haïti, le Honduras, l'Indonésie, le Mali, le Népal, les Philippines, la Sierra Leone, le Soudan, et la Haute-Volta.

Comment le PLAN décide-t-il dans quels pays il va travailler?

Nos programmes aident les pays qui n'ont pas les moyens d'assister leurs propres indigents, et où le gouvernement garantit l'indépendance de l'intervention politique ou religieuse. Le PLAN fait son mieux de coopérer entièrement avec le gouvernement respectif, mais le PLAN doit maintenir le contrôle de la sélection des enfants et de leurs familles ainsi que de ses fonds. Lorsqu'un pays est en mesure de s'occuper de ses pauvres le PLAN réduit graduellement son programme, et fait au pays le legs d'une société de service social indigène.

Combien de temps le parrainage d'un Fillet dure-t-il?

Le PLAN assiste un enfant et sa famille jusqu'à ce que leur situation financière s'améliore ou bien jusqu'à ce que le Fillet ait 18 ans. Les enfants doivent aller à l'école ou bien ils doivent suivre des cours d'instruction technique et la famille doit faire un effort de s'améliorer. La subvention est annulée si on fait le mauvais usage des fonds. Il faut ajouter cependant que les assistants sociaux de PLAN comprennent que les enfants et leurs familles doivent tout

d'abord apprendre ce qu'on exige d'eux. Ils se rendent compte également que cela prend du temps pour que la famille parvienne à la situation idéale.

Quelle partie de la contribution mensuelle parvient au Fillet?

L'apurement le plus récent de nos comptes (1976) montre qu'on envoie à l'étranger 84% sur le revenu total de soutien qui est destiné aux services financiers et à l'aide matérielle directe aux enfants et à leurs familles ainsi que les coûts administratifs des bureaux sur le terrain. L'administration et les services aux Parrains à nos bureaux principaux International et National était de 11%; 4,0% était alloué à la recherche de nouveaux parrains. La compagnie Price Waterhouse fait le relevé des comptes de PLAN et nos états de compte sont distribués chaque année aux Parrains et à ceux qui font des contributions au fonds Fillet. Toute contribution peut être déduite des impôts sur le revenu, selon les autorisations de la loi.

Le PLAN comment choisit-il les Fillets?

Le PLAN applique deux critères généraux; d'abord les enfants et leurs familles doivent figurer parmi les plus nécessiteux et ensuite ils doivent faire preuve d'une volonté de s'améliorer. Au début le personnel de PLAN doit chercher et trouver des familles et les inscrire au PLAN. Une fois que le PLAN prend sa place dans la communauté les familles sont des demandeurs eux-mêmes, ou bien un ami les adresse au PLAN. Aux pays d'Afrique on inscrit un village entier. On choisit un enfant de chaque famille à devenir Fillet. Dans chaque cas cependant les assistants sociaux de PLAN (il s'agit du personnel engagé sur place) étudient les circonstances de la famille afin de déterminer si l'engagement du PLAN est justifié. Le Fillet est un enfant dans une telle famille. D'ordinaire l'enfant a de 3 à 15 ans.

Comment ces projets sont-ils financés?

Le financement des projets de développement vient:

1. Des contributions mensuelles des Parrains
2. Des promesses "Milles pour Millions"
3. Des subventions du gouvernement fédéral et provincial
4. Du Fonds Général

Les personnes qui ne veulent pas avoir la responsabilité ou qui ne peuvent pas faire l'engagement de parrainer un enfant sont l'ensemble de personnes qui versent l'argent à notre Fonds Général. Les successions, les legs, les dons commémoratifs, etc., font également partie du Fonds Général.

ANALYSE FINANCIÈRE

Comment emploie-t-on le revenu de PLAN? Quelle partie du revenu est affectée aux frais administratifs? (Les pourcentages qui suivent ont été compilés selon l'état périodique préparé par la compagnie Price Waterhouse, de l'année d'exercice qui a terminé le 30 juin 1976.)

AIDE AUX ENFANTS ET À LEURS FAMILLES

Aide matérielle et services	73.5%
Contributions mensuelles	
Nourriture, vêtements, articles ménagers, matériels scolaires, etc.	
Soins dentaires et médicaux	
Conseils et direction donnés par des assistants sociaux de PLAN	
Programmes d'éducation (hygiène, nutrition, cours de lecture et d'écriture)	
Projets du développement communautaire	
Subventions affectées aux programmes	
Outre-mer	11.1%
Total des fonds transférés outre-mer	85.0% 85.0%
Frais administratifs	
(Canada et des sièges internationaux)	11.0%
Formalités "d'adoption"	
Maintien des communications aux Parrains	
Maintien les questions financières	
Reconnaissements et éducation auprès du public	4.0%
Sous-total	15.0% 15.0%
	100.0%

Il est encore temps de se faire photographier.

Prix spéciaux pour les diplômés.

Studio Charles Wayne
869 Main
Tél: 855-0950



66,000 DONAIRES
VENDUS À MONCTON
SERVICE DE LIVRAISON
GRECO RESTAURANT
221 Mountain Road
NORMAND
Tél. 309-9440 AUSSI GRECO PIZZA

Spectacle avec "BARDE"

Le Service des loisirs socio-culturels présente, dans le cadre de ses spectacles du semestre, le groupe québécois "Barde", le mercredi 29 mars au Kachô et le jeudi 30 mars à l'Auditorium de l'École Mathieu Martin.

Composé de six musiciens, (Pierre Guérin, Elliot Selick, Chris MacRaghallag, Toby Cinnaslaic, Richard Chapman et Ed Moore), québécois, irlandais et américains vivant au Québec, Barde s'exprime par le biais de la musique traditionnelle celtique, celle du Québec et des Maritimes, et celle d'Irlande, d'Écosse et de Bretagne. Mais Barde est avant tout un groupe qui conjugue cette musique au présent avec des arrangements où l'on peut retrouver de nombreuses influences musicales contemporaines.

Pierre Guérin, chanteur soliste et un des guitaristes du groupe, porte un vif intérêt à la musique de la Renaissance en plus de jouer de l'accordéon, flûte concertina et violon. Elliot Selick joue du banjo, de la flûte irlandaise et il travaille comme apprenti chez le luthier Claude Fougere. Chris MacRaghallag, pour sa part est aussi chanteur soliste, en plus d'être compositeur et écrivain, et joueur de violon depuis longtemps. Toby Cinnaslaic s'entoure, en plus de la flûte irlandaise, d'une kyrielle de petits instruments, ossiots, clochettes, cymbales, flûtes, et le bodhran lui aide à battre le rythme quand il chante. Ed Moore, le percussionniste du groupe, joue aussi du bodhran (tambour irlandais qu'il fabrique) et des os, en plus du concertina et de la flûte. Richard Chapman manie la mandoline, le banjo, est compositeur et un artisan accompli puisqu'il a fabriqué, à part sa guitare, tous ses instruments.

Nathalie Petrowski, dans son article paru dans "Le Devoir" du 5 juillet 1977, parle de Barde en ces termes: "Barde interprète une musique essentiellement champêtre, fautive comme la rivière, légère comme l'oiseau (...) Transplantation paysanne en plein cœur de la ville, la musique de Barde évoque une poésie pastorale sur des rythmes entraînants qui n'en perdent pas pour autant leur lyrisme et leur enracinement."

Un spectacle où il est question de racines profondes auxquelles toutes et tous ne peuvent demeurer insensibles, attend donc toutes les personnes en quête de rêve et de retrouvailles, le 29 au kachô et le 30 à Mathieu Martin.

Il est à noter que les personnes désirant assister à la soirée du 29, à la boîte "le Kachô" de l'U de M, doivent être âgées de 19 ans et plus.

Le spectacle est gratuit sur présentation de la carte des spectacles et les billets seront en vente au coût de \$2 étudiants et de \$3 non-étudiants au guichet lors des deux soirées.

Club de photo

Réunion du Club de photo le mercredi 29 mars, au 106 Arts, à 19h00. Il y aura de quoi intéresser tout le monde: projection de

Ciné-campus

LUMIÈRE
en 16 mm

Jeanne Moreau
avec
Jeanne Moreau
Francine Racette
Keith Carradine



POUR TOUS

Mars 29-30 mar. mer. jeu.
LUMIÈRE de Jeanne MOREAU
Français 1976, 95 min. Drame de moeurs
Int. Jeanne MOREAU, Lucia BOESE, Francine RACETTE, Caroleine CARTIER, François SIMON, Francis HOSTER

Quatre comédiennes liées d'amitié se retrouvent dans la propriété de campagne de l'une d'elles, Sarah Dedou, veuve de l'écran. Celle-ci évoque les détails d'une semaine écoulée il y a un an, alors que, parlage entre deux amours et, réciproquement d'un hommage professionnel, elle avait reçu la nouvelle du suicide d'un ami très cher. Laura, son amie de longue date, lui avait été d'un grand secours en l'accusant alors que Juliette connaissait les premiers assauts de la gloire et que Caroleine cherchait à percer.

C'est en quelque sorte un hommage au métier de comédienne qu'a conçu Jeanne Moreau pour son premier acte à la mise en scène.

Mars 21 avril 1-3 vend. sam. dim.
GUERRE ET AMOUR de Woody ALLEN
Américain, 1975, 98 min. Comédie
Int. Woody ALLEN, Dianne KEATON, Harold GOULD, OLGA, George PICOT, James TOLKAN, Howard VERNON
Boris Goussakoff, fils d'un brasseur russe, est amoureux de sa cousine Sonia. Napoléon ayant envahi la Russie, Boris devient soldat à son corps défendant. À son retour de la guerre, il retrouve Sonia devenue veuve et arrive enfin à l'épouser. Sa femme l'entraîne dans une affaire commerciale mais il n'en est pas moins étonné.

Avril 4-6 mar. mer. jeu.
MOI, PIERRE AYANT EGORGE MA MERE, MA SOEUR ET MON FRÈRE... de René ALLIO
Français 1976 120 min. Drame
Int. Claude HEBERT, Jacqueline MILLIERE, Joseph LEPORTIER, Amick GÉHAN, Emile LIHOU, Antoine BOURSEILLE
Un jeune paysan normand, en 1825, lui sa mère, sa soeur et son frère. Dans sa cellule, il rédige un lettre où se rapportent... Les autorités militaires le déclarent fou, ce qui est pour elles la confirmation de sa peine capitale et interrompt à sa

dispositives, présentation d'épreuves et surtout communication entre photographes! Tous ceux qui sont intéressés à avoir accès à la chambre noire sont priés d'être présents à la

réunion, il sera question d'établir un horaire d'utilisation. Et surtout n'oubliez pas: PARTICI- PHOTO!

Jean Barthélémy
(854-3140)

Vietnam

Le Comité local du Service universitaire canadien d'outre-mer (SU-CO), de l'U de M, en collaboration avec celui de l'Union des Vietnamiens, invite toute la population à participer à deux activités, connues sous le nom Collecte Médicale Vietnam. Ces activités comportent une soirée au Kachô, le mercredi 5 avril, où un programme de chansons et de musique sera offert par des étudiants du campus, et un souper au triot qui se déroulera le samedi 7 avril à compter de 19h, à la petite cafétéria de l'édifice Tailleux.

Comme chacun sait, le Vietnam a connu depuis la fin de la guerre d'autres difficultés majeures; un froid exceptionnel, détruisant une grande partie des cultures de riz, cinq mois consécutifs de sécheresse interférant ainsi toute exploitation agricole sur une superficie étendue du territoire et pour comble, des typhons dévastateurs.

Le Comité "Collecte Médicale Vietnam" du Canada, à donc pour objectif, de recueillir des dons sous formes de médicaments, matériel sanitaire et d'un fonds expédiés dans leur totalité à l'Hôpital des Enfants, l'Hôpital Tu Du et au service de santé de Hochiminhville... Ainsi, les profits du souper de même qu'une partie des recettes de la soirée serviront à ces fins.

Les prix des billets pour assister à ces activités est de \$1 pour tous, pour la soirée au Kachô, et seront en vente au guichet lors de la soirée, alors que les billets du souper sont de \$2 étudiants et de \$2,50 non-étudiants et sont en vente à la Librairie académique du campus et au local de SU-CO, 1004 Tailleux.

Toute la population est cordialement invitée à venir encourager cette initiative de Collecte Médicale Vietnam en même temps qu'elle est assurée de se divertir agréablement.



Photo de Jean Barthélémy

Pe
L
3
45
19
1
3